L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 31 MAI 1882.

## SPECTACLES BALS, &c

CHEMIN DE FER DU

# Fort Espagnol.

# HOCH

—AU—

## FORT ESPAGNOL,

—LE—

## Cornettiste du Monde

UNE SEMAINE DE PLUS

Commençant le 28 Mai.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cents.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 30 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

| DE LA VILLE. | DU LAC. |
|---|---|
| A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 30 minutes. Dernier train à 9:30 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:15 P. M. |

DIMANCHES.

| | |
|---|---|
| A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 9:30 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:15 P. M. |

7 mai—4m

# WEST END!

A la demande de milliers de nos clients, Dames et Messieurs, la Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans s'est décidée à réengager [M]. LEVY pour une semaine de plus, commençant

LUNDI, 29 MAI,

et finissant

DIMANCHE, 4 JUIN.

LEVY!!

Reconnu par le monde musical entier, la presse et le public, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, être sans rival; et qui est le premier cornettiste du monde depuis plus de vingt ans, et qui le sera probablement encore pendant vingt ans de plus.

Les trains partiront toutes les quinze minutes, à partir de 4 heures de l'après-midi, pendant l'engagement de M. LEVY.

28mai—7t

## N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

### WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

| DE LA VILLE. | DU WEST END. |
|---|---|
| 7..........a. m. | 8..........a. m. |
| 8..........a. m. | 9..........a. m. |
| 9..........a. m. | 10..........a. m. |
| 10..........a. m. | 11..........a. m. |
| 11..........a. m. | 12..........m. |
| 12..........m. | 1..........p. m. |
| 1..........p. m. | 2..........p. m. |
| 2..........p. m. | 3:15..........p. m. |
| 3..........p. m. | 3:45..........p. m. |

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10..........p. m. et 11..........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 3 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 103 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL $2.

F. WINTZ, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

Le jour et le soir!!

A l'arrivée du train de 5 heures du soir.

Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882,

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis.

Fera le service en connexion avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:

Les Lundis,

Mardis,

Jeudis et

Samedis,

A MANDEVILLE,

Revenant les mêmes soirs,

Les Mardis,

Mercredis et

Vendredis.

Grandes excursions au clair de la lune d'une durée de trois à quatre heures.

Tous les Dimanches, deux grandes Excursions

A MANDEVILLE,

Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.

Prix de la traversée..........50 cents.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des piques-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 33 de la rue Carondelet.

W. G. COYLE, Agent.

12mai—

## CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Aimé, Vve | Dumiot Charles, Marie, François |
| Armandel, Laurent | Duchêne, Jean |
| Aved, V | Dufour, Jean |
| Andrieu Antonin | Dufour, Marcel |
| Augustin | Franquin, Jean |
| Bernard, Jean-Baptiste | Goring Joseph |
| Bodé, Auguste | Gougnard, Fortuné Antoine |
| [illegible], Alphonse | Gremond, Dme Vve |
| [illegible], Paul | Lemaire, Cirille |
| [illegible] Jacques | Magnan, Alphonse |
| [illegible], François et Bernard | Mengal, Pierre |
| [illegible] | Menegaux, Charles Battiste |
| [illegible] Paul | Meiret, Chas Félix |
| [illegible], Mme | Merleau, Jean Marie |
| [illegible], Pierre | Pelletier, Henry |
| [illegible], Antoine | Perret Antoine |
| [illegible] Ferdinand | Pierron Chas Auguste, |
| [illegible] Dominique de | Rousselet Dlle Cée |
| [illegible] | Jourdain |
| [illegible], Pierre | Schmitt, Vve Pierre |
| [illegible], Marie | Sindler & Cie, |
| [illegible], Pierre | Thiery, Vve Anne |
| Dubost Ju Bte, dit Pérenne | Vignes Marie |
| Durand, Jean dit Lahaine | Vincent Victor. |
| Dux, Jacques | |

Nelle-Orléans, le 1er mai 1882.

Le Consul de France,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

mai—

ANT. CARRIERE, H. S. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

## A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 2½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis [illegible]

—Savons et vinaigres pour toilette, usage d'un ex[illegible] fabriqués de la Maison Maubert.

L. LECKELAERS, BRUXELLES

SAVON DE TOILETTE.

Obtenir un beau et bon savon de toilette, est le plus grand difficulté que rencontre un fabricant. Il faut, pour cela, avoir une connaissance complète de la parfumerie, de la chimie industrielle et de l'hygiène de la peau. Après bien des années de recherches et d'études persévérantes, M. L. Leckelaers a réussi à valoir cette grande [illegible]

Agents généraux pour les Etats-Unis MM. [illegible] & Cie, 30 North William street, N. Y. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins d'articles de toilette.

[illegible]

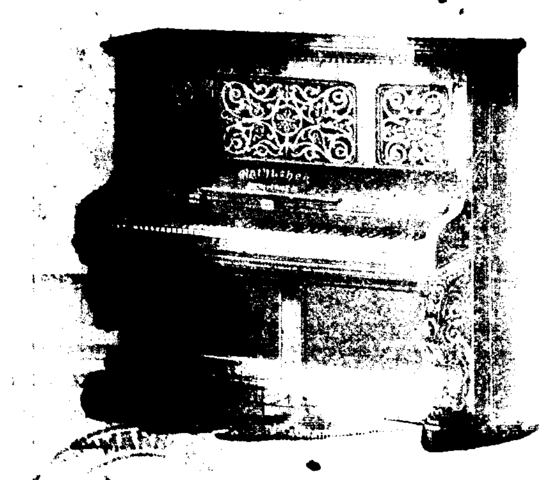

## QUELQUES MOTS AU SUJET DE PIANOS.

Bien peu de personnes savent les pianos qu'il faut acheter. Un grand nombre disent qu'elles préfèrent un piano importé parce que leurs mères et leurs grand'mères en avaient. Ce qui, il y a cent ans, était considéré un beau piano, serait, aujourd'hui, nommé une boîte en fer-blanc; ce qui plaisait à nos ancêtres, ne conviendrait pas à nos filles. La musique, plus que tous les autres arts, est progressive, et la différence qu'il y a entre l'épinette sur laquelle exécutait Mozart, et même Beethoven, est—comparativement à un piano-concert, le Chickering de nos jours par exemple,—aussi grande que celle entre un wagon-poste de nos aïeux et un char-palais Pullman d'aujourd'hui. Tandis que les fabricants européens s'en tiennent à leurs anciennes formes et échelles, les fabricants américains font des améliorations d'année en année. Les pianos américains seuls ont été améliorés et ont atteint un état de perfection qui ne peut être excellé. Les Américains obtiennent la durée par leurs plaques et leurs barres en fer, l'intensité du son par le diamètre de leurs cordes, la légèreté de touche par un mécanisme d'action, la vibration par l'agrandissement de la table d'harmonie. Si un piano a un mérite quelconque, les fabricants américains l'adoptent. Il n'y a pas de patente ni de droit de reproduction sur leurs instruments. Prenez, par exemple, les pianos Chickering de nos jours, et comparez-les avec tous ceux faits depuis cinquante ou soixante ans; ce progrès est très facilement démontré. De même, les pianos Mathushek ont des mérites patentés que nul autre piano ne possède. La table des marteaux est de fer, les trous sont entourés d'érable et les marteaux sont insérés dans l'érable, ce qui leur donne la solidité du fer, et les garde dans le ton quatre fois de plus que nombre d'autres pianos. Donc, il n'est pas engageant pour le public d'acheter des pianos français sur lesquels le gouvernement reçoit environ $100.00 de droits, si un piano à meilleur son, à meilleur apparence et plus durable peut s'acheter a $100.00 de moins. Je n'ai aucun préjugé contre les fabriques étrangères, et j'ai, moi-même, vendu un grand nombre de pianos importés, mais c'est à l'époque où les fabricants américains ne faisaient que des pianos carrés. Depuis que je suis dans les affaires, j'ai toujours cherché à n'avoir que de bons pianos et à les vendre à aussi bas prix que possible. En n'ayant que de bons pianos de première classe, je me suis fait une clientèle, citant avec orgueil les mille familles que j'ai pourvues de musique.

Respectueusement,

# PHILIP WERLEIN,

## 135 rue du Canal.

M. et Mme Elie sont attachés au magasin.

## Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUINISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DU FOIE, l'"Ayer Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

# Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

# Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus harmonieux et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

31 sept—1an

LE CROCHET CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

## PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Expédié par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires, et qui en [illegible] PREMIÈRES MARQUES de gros [illegible] se vendent à la Nlle-Orléans.

déc 21—1 an

## FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie,

Bijoutiers, Horlogers,

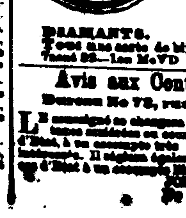

51 rue Royale

Coin Bienville.

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURE DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

Toute sorte de bijouterie [illegible].

Tenu 23—1an MeVD

## Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de la ville ou de l'Etat, à un escompte très avantageux, ayant des certificats. Il négocie également toutes les [illegible] que l'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR

No 72 rue Chartres.

![L.S.L.]

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

## GRANDE CHANCE

—POUR—

# UNE FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

—DE—

# LOTERIE

## DE L'ÉTAT

# DE LA LOUISIANE

DONNERA

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 JUIN 1882,

Un Promenade-Concert

Durant lequel il sera fait un

## TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE F,

Ce tirage ainsi que tous les autres des reçu sous la surveillance immédiate et la direction du

## Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

## Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

## PAS DE REDUCTION!

## Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $100,000

UN GROS LOT DE...... 50,000

UN GROS LOT DE...... 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 13 JUIN 1882,

## Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de $100,000.. | | $100,000 |
| 1 .. .. de | 50,000.. | 50,000 |
| 1 Lot de.... | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de.... | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de.... | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de.... | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de.... | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de.... | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de.... | 200.. | 40,000 |
| 600 Lots de.... | 100.. | 60,000 |
| 10000 Lots de.... | 10.. | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS

| | |
|---|---|
| 100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... | 20,000 |
| 100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... | 10,000 |
| 100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.......... | 7,500 |
| 11,279 Lots s'élevant à.......... | $522,500 |

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Remettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

## TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, [illegible]

## SPÉCIALITÉS

—DE—

# GODCHAUX.

## VETEMENTS

—DE—

## Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, paroir de soie, avec et redingotes des dernières nuances.

Costumes noirs bien faits—avec et redingotes.

## Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devanture de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

## A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tigre, Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

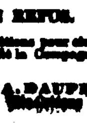

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français au pied de veau et les mieux cousus de $2.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $3 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tigre. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.

16 oct—1an [illegible]

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

John Lange vs Frank Klein individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Célestine, Genius et Bagatelle, mesurant cent quatre-vingt-un pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Célestine, sur une profondeur et façade à la rue St-Antoine de cent soixante pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan d'Ed. Pilié, en date du 23 juin 1877, la dite portion de terre est composée des lots [1] [2] [3] [4] No 3 (11) (12). La propriété ici décrite a été acquise par Frank Klein, pendant la vie de feue Margaretha Klein, par achat comme suit, à savoir: quatre lots, dans carreau, 1, 2, 3 et 4, et deux lots, dans carreau, 11 et 12, de Nicholas Allgin et Joséphine Mier, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 avril 1870, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 96 folio 582, et le lot No 3 de Thérèse Albers, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 novembre 1874, enregistré au bureau de transfert de cette ville, dans le livre 103 folio 548.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

31 mai—7,14,21,28 juin—1 juil

Alexandre Thomas vs veuve L. Bujac et W. Bujac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5728—Transféré du docket de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, où le procès était désigné par le No 9868—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 31 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La part indivise de veuve Léopold Bujac étant deux douzièmes ou une moitié, et la part indivise de William Bujac, étant deux douzièmes ou un sixième, faisant pour les deux conjointement une part de deux tiers dans la propriété ci-après décrite.

Cinquante actions, toutes payées, de cent piastres chacune du fonds capital du Levee Steam Cotton Press Company étant sous le nom de L. Bujac conformément au certificat No 1186 de la dite compagnie en date du 18 mars 1880.

Le certificat pour la totalité des ci-dessus cinquante actions est maintenant déposé en mon bureau.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mai—20 24 27 30 31

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Wm Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5894.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Marigny, Mandeville et le fleuve, mesurant 21 pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Vieille-Levée, la même façade au fleuve et soixante-trois pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin en briques à trois étages, No 6 rue Vieille-Levée, tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Ensemble avec cinquante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane maintenant réduites à quarante-sept actions.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent cinquante piastres échéant le 1er janvier 1883 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque de Mme W. C. C. Claiborne à la Banque des Citoyens de la Louisiane passé le 11 octobre 1883 pardevant A. Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17mai—24 31 juin 7 14 17

Drury A. Morris vs. Lovinski Wemyss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5066—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Bouligny, maintenant ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Laurel, Jena et l'Avenue Napoléon, désignés comme lots 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots 18 à 23 inclusivement mesurant chacun une façade de trente pieds à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot 18 forme l'encoignure des rues Jena et Laurel. Le lot 24 mesure quarante-et-un pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds, puis en ligne vers la rue Laurel, cent cinquante pieds, puis à la ligne vers la rue Live Oak, puis retour de quatre vingt pieds, puis trente pieds à la ligne du fond, puis trente-trois pieds sur la ligne du fond (un pied américain).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24,31—7,14,21,24 juin

Succession de Claudine Gouzy, décédé.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse de Ouachita, No 584.—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 mai 1882, rendu par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Ouachita, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, Bons-Enfants et Champs-Elysées, désignées par les numéros vingt-trois, vingt quatre et vingt-cinq, sur un plan de J. Pilié, en date du 12 décembre 1834, et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire en cette ville, le 9 janvier 1835, même une portion de terre prise sur le fond des dits lots, et vendue à feue Claudine Gouzy à A-bert Thiesse le 6 juin 1861, comme il appert par acte passé pardevant James Fahey, notaire, et désigné par la lettre A sur un devis tracé par Louis A Pilié, voyer, et annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, notaire. Les dites trois portions de terre mesurent comme suit: La portion du lot numéro vingt-trois, qui sera vendue, mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Française, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent-dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes. La portion du lot numéro vingt quatre, qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Française, sur une profondeur de cent-dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Française, vingt-huit pieds huit pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond; la portion du lot numéro vingt-cinq, qui sera vendue, mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue des Français, sur une profondeur de cent-dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes et vingt-huit pieds huit pouces plus ou moins, sur la ligne du fond. Les dits trois lots, numéros vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq, (avec trois cent et les lots) furent acquis par la feue Claudine Gouzy de S. Fernandez de Joe J. Fernandez, le 4me jour de novembre 1871, conformément à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 mai—17 24 31 juin 7 14 17

VENTES PAR LE SHERIF.

Merchants Mutual Insurance Co. of New Orleans, vs. Mme F. E. Blanc et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4385—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Darcantel désigné par le numéro deux de l'îlet borné par les rues Solon, Casco, Union et Française, mesurant cinquante-trois pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Française, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds dix pouces et formant l'encoignure de la rue Solon. Etant la même propriété que la dite Mme F. E. Blanc, a achetée de la succession de Jean Hechmann, par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le vingtième jour de janvier 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24mai—24 31—7 14 21 24

Arthur Denis, agent de Mme Stéphanie de Livaudais, veuve d'Hippolyte de la Croix vs Michael Power.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 1990—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan en face de mon bureau No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 5 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les bâtisses et les dépendances, entourages, cuves, etc., érigés par le défendeur sur les lieux loués par lui, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée (maintenant S. Peters), Market, Tchoupitoulas et St. James, formant l'encoignure des rues Nouvelle-Levée (maintenant S. Peters) et Side Alley ou rue Short, entre St. James et Market; consistant en une résidence en bois à un étage, etc. Les dites bâtisses devront être déplacées dans les quinze jours après la vente. La propriété sera vendue distinctement et séparément du terrain sur lequel elle est située.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

3 mai—3 10 17 24 31 juin 5

## C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

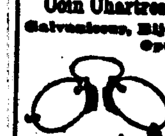

Arrivant d'Europe et du Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaquée, lunettes, articles d'église, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijouterie. Réargenture d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pince-nez; yeux et change les verres. [illegible]

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Michael McEnany vs. Paul Tricou et S. D. Moody.

DEUXIEME COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans, No 1894 —En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Paul Tricou, étant la moitié d'intérêt indivis dans la propriété d'un certain lot de machines, consistant en bouilloire, machine à vapeur, arbre de couche, poulies, moulins, etc., le tout étant un moulin à faire de la farine de maïs, gru, encaustic, contenu dans la bâtisse désignée par les Nos 178, 180 et 182 South Peters dans cette ville, y compris tous les effets mobiliers qui s'y trouvent, à l'exception de deux balances.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée à l'encan étant la seconde et la dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un cautionnement avec une bonne et solvable garantie, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra déduire de l'adjudication et payer comptant le montant des frais d'impression, de shérif et des honoraires du greffier, savoir, environ cent vingt-cinq piastres.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mai—30,3,7,10 juin

James Connors vs Thomas F. Cullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5840—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 31 borné par les rues Amour, Espagne, Bons-Enfants et Poète, et désigné par le No 1 sur un plan déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire, fait par A. D'Hémécourt, voyer, le premier mai 1841, et mesurant 32 pieds de face à la rue Poète sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces. Le dit lot est formé de la partie de fond du lot No 351, et une moitié du lot No 350.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur par achat de George Young Bright, par acte passé pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873, livre des transferts No 100, folio 713.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3mai—3 9 16 23 30 juin 3

Banque des Citoyens de la Louisiane, vs John Hennessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5924.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Julia, et Commerce, désigné par le numéro cinq, sur un plan dressé par William T. Thompson, le deuxième jour de janvier 1845, le dit terrain mesure en pied américain seize pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de soixante pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne qui la divise du lot numéro quatre et soixante-trois pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du fond. Ensemble avec un magasin en briques et les améliorations qui s'y trouvent. Ensemble avec quatre-vingt-deux (82) actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à soixante-dix-sept (77) actions qui y sont attachées.

Acquis par le défendeur par achat de S. Brook et ses légataires de R. D. Shepherd, conformément à un acte passé pardevant A. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre cent dix piastres payable le 1er janvier 1883, renouvelable conformément à une stipulation de charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et son billet d'action sera identifié avec l'acte hypothécaire par F. Lobbert à la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Chas. Boudousquié, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 7 juillet 1848, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

mai—9 16 23 30—juin 3 10.

Mme Elizabeth Meyers, veuve de Charles A. Meyers vs. Mme Jane G. Blessey, individuellement, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5524.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro un, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1863, annexé à un acte de partage, passé devant D. J. Richards, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain mesure en pied anglais vingt trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent soixante-six pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert livre 113, fol. 364.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

28 mai—28 30, 6 13 20 24

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John McGinty contre Mlle A. B. Fitney.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 2967.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai aux enchères publiques au No 618 rue Magazine, LUNDI, 5 juin, 1882, à 10 heures du matin, les effets et articles ci-après, savoir:

LE CONTENU DU MAGASIN No 618 rue Magazine, consistant en Livres de prières, Tableaux, Cadres, Fantaisies, Comptoirs, Etagères, etc., etc. Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus avec le numéro mentionné plus haut.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

26 mai—26, 26 30 mai—4 juin

## Avis aux créanciers.

Philip S. Simms vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4749—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Palfrey, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 mai—26, 30 3&4 juin

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4160—Division —.—Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Thomas Henderson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 mai—26 · 1,6 juin

Succession de C. W. Kuttender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4459.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24mai—24 28 2 juin

Succession de Michel Mellinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division E, No. 2970—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par M. Halbeitter, exécuteur testamentaire du défunt, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau, et le dit exécuteur déchargé en conséquence.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

24mai—24 28 juin2

Succession de George H. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6111—Division C—Attendu que W. C. Shepard, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George E. Shepard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

27mai—27,31—4juin

Succession de Sarah P. Lawrason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5882.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Samuel M. C. Lawrason et E. Evariste Mecé, exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23mai—23,27,1 juin

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 26 ans, elle se recommande par [illegible]

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

M. M. Bierhorst vs James E. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6025. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 Juin 1882 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, Dryades et Baronne, désignés par les lettres A. B. C, et D, sur un plan dressé par L. H. Pilié voyer, en date du 19 février 1873, et annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27me jour du même mois et de la même année, lesquels lots de terre mesurent comme suit, à savoir: Le lot A, a quarante-six pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-quatre pieds de profondeur et de face à une allée marquée sur le dit plan comme allée No 1, quarante six pieds huit pouces de profondeur sur la ligne du lot B, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, sur une ligne parallèle à la rue Première; les lots B, C, et D, ont chacun vingt-quatre pieds quatre pouces de face à la dite allée No 1, sur une profondeur de quarante-six pieds huit pouces entre lignes parallèles, au pied américain, ensemble avec l'usage en commun avec tous les lots qui y touchent, de la dite allée No 1.

Les lots de terre ci-dessus décrits ont été achetés par le dit James E. Quinn par achat de Joseph Raymond, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 14me jour d'avril 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12mai—12 19 26—2 9 13 juin.

Pierre Borel vs Jean Darres.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5821.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 13 juin 1882, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

La moitié indivise d'un lot de terre, ensemble avec la moitié indivise des bâtisses qui s'y trouvent et des dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No treize dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Prieur et Roman sur un plan dressé par Garoux et Castaing, en date du 22 décembre 1850, déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse; le dit lot mesure, conformément au dit plan, trente-quatre pieds une ligne de face à la rue Orléans, sur soixante pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur. Appartenant au défendeur dans cette affaire par achat de F. Scharp, conformément à un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 16 mai 1867.

2. La moitié indivise d'un lot de terre situé dans le même district et dans l'îlet, borné par les rues Orléans, Prieur, Ste-Anne et Roman, mesurant trente neuf pieds dix pouces de face à la rue Orléans, sur soixante-et-onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles: le tout conformément à un plan annexé à un acte d'achat qui est mentionné ci-après, ensemble avec la moitié indivise des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Appartenant au défendeur dans cette affaire par achat des héritiers de François Léon conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire, le 14 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY! Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

12mai—12 19 26 juin 2 9 13

Joseph Albrecht vs C. C. Antoine et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2199.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Ross, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Bertrand et Bolivar, et désigné par le No 27 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 22 août 1850, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds américains, trente pieds rue Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété a été acquise par Charles Ross, défendeur, par achat de James Irvin, par acte pardevant Michael Gernon, notaire, le 4 mai 1854.

2° Un autre terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et îlet touchant à la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No 26, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 22 août 1850, et déposé en l'étude de A. Boudousquié, n'ere notaire en cette ville. Ledit lot mesure au pied américain trente pieds sur la rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds cinq pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par ledit Charles Ross par achat de Geo. Lanaux, par acte passé pardevant M. Gernon, notaire, le 20 août 1851.

3° Et le droit de racheter la susdite propriété vendue pour taxe de ville et adjugée par le Shérif Civil à Joseph Albrecht, le 10 octobre 1881, pour la somme de $600, dans l'affaire de la Ville de la Nouvelle Orléans vs. Charles Ross, Nos 4607, 4604, 4605 du docket du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25mai—25—juin 1,8,15,22,27.

John G. Ryan vs. John Brehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5660 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 juin 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk ou Delord, Julia, Philippa ou Dryades et Baronne, et désigné comme le lot No soixante-deux, sur un plan dressé par B. Delabigarre, voyer, le 8 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt trois pieds six pouces de face à la dite rue Philippa ou Dryades, sur une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds sur la ligne du côté plus près de la rue Delord, d'à peu près cent quarante-neuf pieds six pouces sur la ligne opposée vers la rue Julia, faisant face à une allée de quinze pieds de large et de trente-huit pieds de profondeur sur la ligne du fond faisant face à une allée de vingt-cinq pieds de large, le tout d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 17 mai 1875. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis par achat comme suit, à savoir: dont la moitié mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades sur quatre-vingt deux pieds de profondeur et à peu près trente-un pieds six pouces de largeur dans le fond de George Snyder, conformément à un acte passé pardevant Théodore O. Stark, notaire en cette ville, en date du 19 juin 1854, et dont l'autre moitié mesure trente huit pieds de face sur la dite allée, de vingt-cinq pieds de largeur sur soixante-huit pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Delord, soixante-sept pieds six pouces, plus ou moins de profondeur, sur l'autre ligne faisant face à la dite allée, de quinze pieds de largeur et à peu près trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond, et acquit de George Snyder par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 21 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai, 25—juin 1,8,15,20

Peter Finch vs Mme A. S. Lacey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5432—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 13 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, dans l'îlet borné par les rues Newton, Homer, Chestnut et Elmire, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans un morceau de terre communément appelé Belleville, sur un plan du dit morceau de terre dressé par A. D'Hémécourt voyer, en date du 27 juillet 1876, annexé à un acte passé dans le bureau de William H. Seymour, notaire, en date du vingt cinq juin 1880. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No 1 forme le coin des rues Chestnut et Homer et a une façade de trente-deux pieds un pouce et cinq lignes sur la rue Chestnut, sur une profondeur et façade à la rue Homer de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos deux, trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds cinq pouces de face à la dite rue Chestnut, sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No cinq mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et le lot No vingt-quatre mesure trente pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant la propriété acquise par Mme A. S. Lacey, défenderesse, des receveurs de la "Atlas Insurance Company", conformément à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 1er février 1879, titres enregistrés au bureau des transferts, livre 109, folio 718.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11mai—11 18 25 juin 1 8 13

Mme Elizabeth Meyers vs. Charles Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5483—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Martin, désignés par les Nos 10 et 11 du dit îlet et mesurant comme suit: Le lot No 10, trente-trois pieds une ligne de face à la rue Deuxième, sur une profondeur et face à la rue Martin de cent vingt six pieds six pouces, étant l'encoignure des susdites rues. Le lot No 11 touche au lot No 10 et mesure trente-deux pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de cent vingt-six pieds six pouces, entre lignes parallèles, conformément à un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 12 avril 1859, déposé en l'étude de E. Bouny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, etc., qui y appartiennent, étant la même propriété que le présent défendeur a hypothéquée pour garantir le billet en litige dans cette affaire.

Acquise par le défendeur par achat de Frank H. Geelot, conformément à un acte passé pardevant P. J. Kraemer, notaire, le 26 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai—3 9 16 23 30 juin 3

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage et terrains dans le Quartier des Jardins, sur l'avenue St-Charles, entre les rues St-André et Joséphine.

Succession de Mme Sarah P. Laurason.

No. 5,882—Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er juillet 1882 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mai 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes de valeur, à savoir:

Cette agréable résidence cottage No 499 rue St Charles dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, St André et Joséphine. Le terrain se compose de deux lots Nos 2 et 3 qui se touchent et mesurent ensemble 68 pieds de face à la rue St Charles sur 173 pieds de profondeur, avec cet avantage que sur la ligne supérieure de la propriété, il y a au fond du terrain une projection vers la rue Joséphine de 52 pieds de longueur sur 17 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur, donnant de l'espace pour une écurie et une remise en dehors de la ligne de la propriété principale. Il ne sera admis personne si elle n'est munie d'une carte des encanteurs et cela seulement les mardis, jeudis et samedis de 11 heures à 3 heures.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à un étage et demi, retirée de la rue, avec grillage en fer au devant, grand corridor de centre, salons, fumoirs, salle à manger, office et cave, cuisine et deux chambres à domestiques et deux chambres à coucher, chambres à bain et cabinet, le tout au premier étage, au-dessous un grand corridor, quatre bonnes chambres et deux cabinets, dans le fond il y a une nouvelle bâtisse avec deux bonnes chambres; il y a deux caves, jardin et assez d'espace pour bâtir une écurie et allée pour voiture. La résidence est de genre moderne et solidement construite, la disposition de la maison est agréable et l'extérieur est joli et attrayant, le voisinage est tout ce qu'on demande de mieux et la propriété fait face et se trouve à quelque distance des résidences de MM Blanc, McConnell, Pugh, Vincent, Thorn, Walker, Watkins et autres.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Samuel Flower, notaire.

31 mai—31—10 17 24 juin—1 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Troisième District

Sur les rues Royale, Enghien et Espagne.

Comptant au moment de la vente.

Succession de J. W. Gérard.

No. 3231.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet. SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles en vertu d'un jugement dans la sus-dite affaire, rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1882, et signé le 22 mai 1882, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites:

1° La maison de résidence à deux étages, en briques, 515 rue Royale, coin Enghien, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Enghien et Port. Le terrain mesure 24 pieds de face à la rue Royale, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue Enghien—une maison de résidence de famille simple et confortable, actuellement occupée par le major T. B. Copeland, à bail loué jusqu'au 1er octobre 1882.

2° Le cottage en briques à deux étages, Nos 9, 11 et 13 rue Espagne, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Espagne, Enghien, Victoire ou Decatur et Levée ou North Peters. Le terrain est désigné par le No 11 et mesure 60 pieds de façade rue Espagne sur 60 de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques portant les Nos 9 de la rue Espagne, et un cottage double à un étage en briques, et à deux étages en bois bâtisse de derrière portant les Nos 11 et 13 de la rue Espagne.

Conditions. Comptant, et les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1882 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant William J. Castell notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mai—juin 3 10 17 24 juillet 1

PAR JAS. P. GUINAULT.

Meubles de maison, un piano Pleyel, etc.

Succession de madame Julie Marguerite de Montgey, épouse décédée de M. Weber.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—VENDREDI, 9 juin 1882, à 10 heures et demie du matin, à mon magasin d'encan il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1882—

Un lot de meubles de maison.

Aussi—Un piano Pleyel.

Conditions—Comptant.

31 mai—4,9 juin

Vente positive pour effectuer un partage.

Maison rue Urquhart, No. 33, près de la rue Claiborne.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 juin 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

Un lot de terre mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Urquhart, entre les rues Annette et St Antoine, sur 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison de six chambres, lieux d'aisance, etc. etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses pénales d'usage. 10 pour cent comptant seront requis de l'acquéreur sur le montant de la vente.

28mai—

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ATTENTION

Membres de Congrégations et de Sociétés,

LA SYNAGOGUE JUIVE,

Une magnifique bâtisse en briques rue Remparts, entre St. Louis et Conti.

Vente positive à des conditions faciles et à un long crédit.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs, bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

La maison centrale et bien située, en briques et à deux étages, connue comme la SYNAGOGUE JUIVE située rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Conti et St. Louis.

Le terrain mesure 53 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue des Remparts, sur 131 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, ayant une devanture imposante ou monumentale, marches en granit et grande entrée, et avec espace sur les côtés, donnant beaucoup d'air et de lumière.

L'intérieur est richement fini, avec galerie et plafond, la propriété est entourée par un grillage en fer. Les membres de congrégations ou de sociétés ne sauraient trouver de propriété plus convenable. Elle est en parfait état, à l'exception d'une petite partie de l'étage inférieur qui a été endommagée lorsque les bancs ont été enlevés.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie à crédit à 1, 2, 3 et 4 ans pour billets spécialement garanti par privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance au détenteur des billets et dépôt habituel de 10 pour cent au comptant sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mai—21,23,27 à la vente.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Frederick Falkenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5893.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle Craps, St Antoine et Amour mesurant vingt-huit pieds six pouces de façade rue Bagatelle sur quatre-vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par J. A. Celles, en date du 10 mars 1864, déposé pour être consulté au bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ensemble avec soixante-trois actions maintenant réduites à cinquante-neuf actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées. Acquis par le défendeur de Louis C. Nick, selon un acte pardevant John L. Larecobe, notaire, le 28 mars 1874.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour une somme de deux cent trois dollars, échéant le 1er mars 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Il assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet-action souscrit doit être identifié avec l'acte d'hypothèque de S. B. Dolhonde et épouse à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant Théo Seghers, notaire, le 20 août 1836, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23 mai—30,6,13,20,24

W. T. Richards vs. Mme Mary Ann Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,843.— En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain terrain, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne [anciennement Bacchus], Dryades, Melpomène et Thalie, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et désigné par le numéro 2, sur un plan paraphé par T. O. Stark, notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire T. O. Stark.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire a acquise par achat de Mme Camille Arnault, veuve George A. Waggaman, conformément à un acte passé pardevant le dit notaire Stark, en date du 21 novembre 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mai—3 9 16 23 30—3 juin

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

### AGREABLE RESIDENCE

—SUR LE—

### BAYOU ST-JEAN,

Près du dépôt des chars de la N. O. City R. R. Co.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune—

Un vaste terrain de valeur situé dans le Second District de cette ville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant à peu près 262 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean [rue du Port], 290 pieds 2 pouces de face au Bayou St Jean [ancien chemin coquillé], 300 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété du City Rail Road et 280 pieds 2 pouces sur la ligne plus près de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par le Bayou St-Jean au coude de la rue du Port et le Vieux Chemin Coquillé, Esplanade et Télémaque.

Les améliorations comprennent une agréable résidence en bois, pour famille, solidement construite, à une élévation d'environ 6 pieds de terre, ayant une grande façade, galeries à l'arrière, vaste corridor au centre, salon et salle à manger, 2 chambres à coucher, office, etc., au rez-de-chaussée, cuisine, chambre à provision et chambre à bain, 2 chambres bien finies et corridor dans la mansarde, grande écurie et remise. Une autre bâtisse solidement construite avec 3 chambres et galerie, grande cuve, pou allier, avec magnifique pacaniers, orangers et autres arbres fruitiers, grande vigne de scoo, fleurs, arbustes, belles allées, etc; le tout conformément à un plan de E. A. de Armas, député voyer de ville. La propriété est en bon état et peut être occupée immédiatement; il est inutile d'en continuer a description, la propriété étant si bien connue. Ceux qui désireraient visiter la propriété devront s'adresser aux encanteurs pour des cartes d'entrée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une partie et toutes les autres clauses. L'acquéreur aura à rembourser les primes d'assurances non expirées et assurer la propriété pour un montant à être fixé par le vendeur et transférera la police d'assurance au porteur des billets, il devra assumer le paiement des taxes de l'année 1882 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 mai—

## Placement d'argent rémunérateur.

No 72 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon, maison de résidence en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 3 juin 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles entre Gravier et Commune—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Royale, Bourbon, St Pierre et Toulouse, mesurant, d'après un plan d'Edgar Pilié, architecte, 26 mai 1882, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue St. Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 128 pieds 5 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en briques à deux étages, ayant six chambres avec cabinet, vestibule, balcon sur la rue et galerie de derrière, lieux, etc., maison portant le numéro municipal 72 de la rue St. Pierre. Elle est louée $30 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, et la vente sans évaluation en cas de procès pour faire payer les dits billets.

L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882 et, au cas où il ne se conformerait pas aux stipulations du contrat, de payer le prix en moins de quinze jours de la date de la vente, il sera en défaut par sa seule omission de le faire. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les propriétés devront être assurées par les acquéreurs pour un montant qui conviendra au vendeur; il transférera la police d'assurance au détenteur des billets, et remboursera les primes non échues de l'assurance.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26mai—

VINCENT

# MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

## SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer-Aromatique de

## PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

## Duc de MONTEBELLO

ET

## IMPÉRIAL COOK,

Importateur-général de liqueurs et vins fins. A vendre, en gros et en détail.

No 29 RUE CAMP,

—ET—

116 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et un bon coup de ces pour contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

| | |
|---|---|
| Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. | |
| R. L. Tenny, M. D. | C. Délery, D. M. P. |
| E. Harrison, | Capdevielle, D. M. P. |
| Dan C. Holliday, M. D., 38 rue St-Charles. | |
| Dr Faget, | Alcée Chastant, M. D. |
| O. Huard, D. M. P. | Theo. Layton, D. M. P. |

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur bouteilles portent le nom du fabricant.

4 déc—6 mois. D M J

# Poudre-Levain

INFAILLIBLE

—DE—

## PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

Liste des lettres étrangères reçues au Bureau de la Poste le Samedi, 27 mai 1882.

OUVERTURE DIMANCHE de 9 A M à 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

| | |
|---|---|
| Bazarivos & Co | Billeri Francesco |
| Chetta Nicolo | Mathews, Lepine A |
| Marino Rosino | Nicolo Signor |
| Pulvérine Andréa 2 | Roger Jean |
| | Salvadornagio Bernardo. |

LISTE DES DAMES.

| | |
|---|---|
| Benoit Eugénie mlle | Chante mlle |
| Laufrance Catherine mme | Marino Rosina mlle |

W. L. McMILLAN, Maître de Poste.